

Le risque chimique

Manipuler des produits dangereux



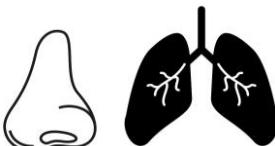
VEILLER A LA SANTE DES SALARIES

D'autres thématiques disponibles sur : www.omt.mc

❖ Les voies de pénétration



*Par ingestion
Voie digestive*



*Par inhalation
Voie respiratoire*



*Par contact
Cutané ou
oculaire*

❖ Les effets sur l'organisme

Yeux (brûlure, cécité...)

Système respiratoire (gêne respiratoire, bronchite chronique, asthme, allergies cancer...)

Sang (leucémie...)

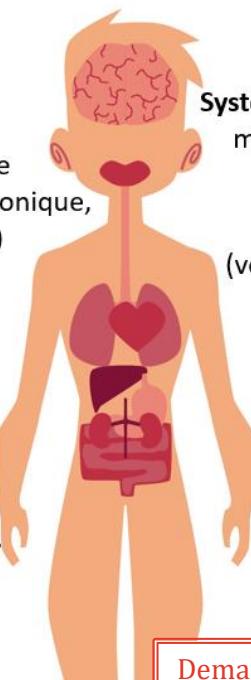
Foie (hépatite, cancer...)

Reins (Insuffisance rénale, cancer...)

Système nerveux (nausées, maux de tête, vertiges...)

Estomac / Intestins (vomissements, cancer...)

Peau (brûlures, allergies, cancer...)



Demandez conseil
à votre médecin

Produit Cancérogène Mutagène Reprotoxique (CMR)

La barrière du placenta ne suffit pas à préserver le fœtus des produits chimiques. Les contaminants peuvent passer dans le lait maternel !

Signaler au plus tôt au médecin du travail sa grossesse



❖ Où trouve-t-on les informations ?

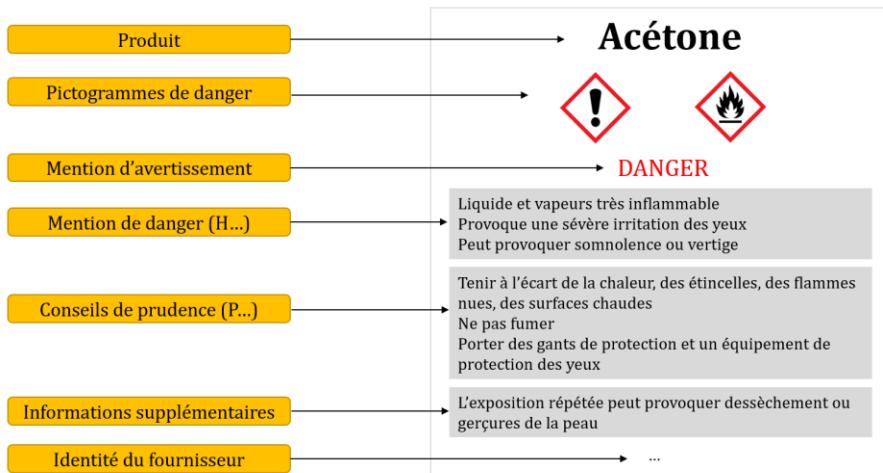
♦ Les fiches de données de sécurité (FDS)

Elle fournit de manière réglementaire **les informations sur les risques**

- Les conditions d'utilisation
- Les Equipements de Protections Individuels appropriés (EPI)
- Les mentions de danger (Phrases de risque)
- Les données toxicologiques
- Les informations indispensables de premier secours

La FDS est complémentaire de l'étiquette apposée sur l'emballage du produit

♦ Lire l'étiquetage des produits

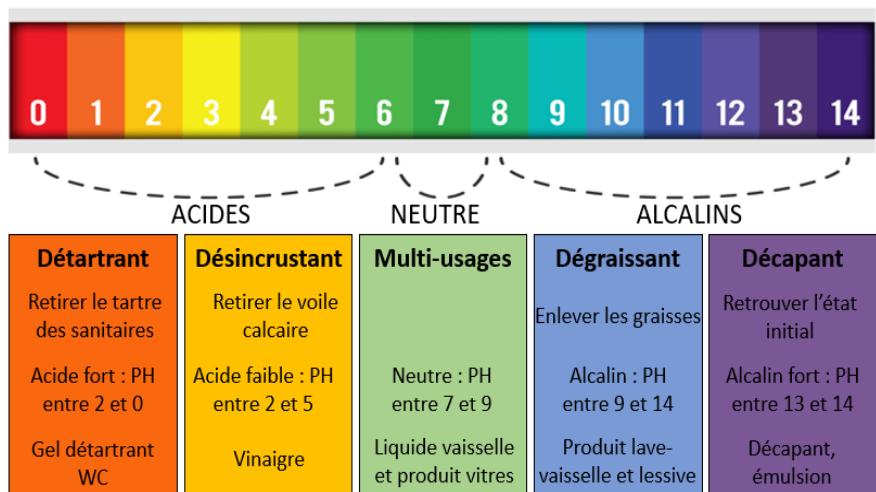


♦ Pictogrammes de danger



❖ Le stockage

- Se référer à la rubrique 9 et 10 des FDS
- Séparer les produits incompatibles (acides et alcalins)
- Placer les produits inflammables dans une armoire de sécurité
- Installer les produits liquides sur bac de rétention
- Proscrire le stockage de produits chimiques directement au sol
- Les FDS doivent être facilement consultables
- Avoir un point d'eau à proximité
- Mettre à disposition des absorbants (sables, granulés,...)



❖ Bonnes pratiques

- Séparer les vêtements de ville et de travail
- Se laver soigneusement les mains en fin de poste
- Porter correctement les Equipements de Protection Individuelle (EPI)
- Ne pas boire, manger et fumer au poste de travail



❖ Mesures de prévention

- **Substituer** dans la mesure du possible les produits dangereux
- **Pas de manipulation ou de stockage**, sans avoir consulté les FDS
- **Respecter les consignes de sécurité**
- **Respecter les dosages de dilution**
- **Limiter la coactivité**
- **Organiser la prévention collective** : aspirer à la source
- **Porter les EPI adéquates** (rubrique 8,2 des FDS) : Gants, bottes, chaussures de sécurité, lunettes, combinaison, masque à cartouches...

Les EPI doivent être stockés à l'abris de toute source de pollution chimique



Ne jamais transvaser dans un flacon alimentaire (Bouteille d'eau)

Ne pas mélanger, certains produits sont incompatibles

Demandez conseil à nos préveteurs

❖ Gestion des déchets

- **Ne jamais réutiliser les emballages !**
- Evacuer / jeter les emballages dans les bacs prévus à cet effet

❖ Transport : aménager le véhicule

- **Les contenants doivent être arrimés dans le véhicule pour éviter tout déversement accidentel**
- Séparer les produits incompatibles
- La cabine du conducteur doit être équipée d'un extincteur et séparée du stockage des produits chimiques
- **Les FDS doivent être facilement consultables**

❖ Secours et hygiène

Que faire

En cas d'intoxication



Ne pas donner à boire

Ne pas faire vomir la victime

Sortir la victime à l'air libre

Le lait n'est pas un antidote

Appeler le centre antipoison

Si la personne ne respire pas ou n'est pas consciente, appeler les secours (18)

N'attendez pas que les symptômes de l'intoxication apparaissent



Enlever le vêtement souillé
Rincer abondamment à l'eau tempérée pendant 15 min
Consulter un médecin



Enlever les lentilles
Rincer immédiatement et pendant 15 min
Consulter un médecin



Quitter la pièce et respirer à l'air libre
Si gêne respiratoire : contacter les secours



Ne pas boire, ne pas vomir : contacter les secours

En cas de déversement ou de fuite :

Utiliser des absorbants, en se protégeant

Mettre les absorbants souillés dans un récipient fermé

L'évacuer selon la réglementation en vigueur

❖ Conduite à tenir en cas d'accident

- ❖ Qui sont les sauveteurs secouristes au travail ?
- ❖ Où est la trousse de secours ?
- ❖ Quelle est la procédure interne à suivre ?

❖ Produits « naturel et bio »

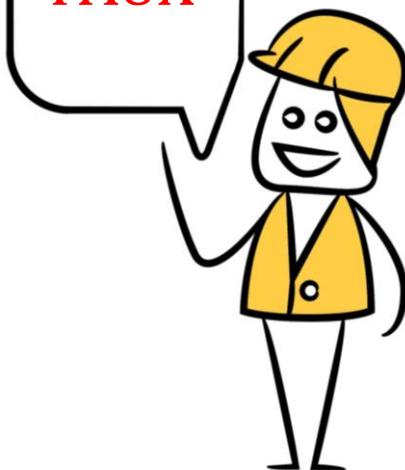
Respectueux de l'environnement...

Ils ne sont pas forcément sans danger pour la santé !
Le port des EPI est obligatoire !

« C'est un produit naturel
donc ce n'est pas
dangereux »

De nombreux produits
naturels sont dangereux :
amiante, silice, huiles
essentielles

FAUX



BIBLIOGRAPHIE

- INRS
- Centre antipoison Marseille : 00 377 4 91 75 25 25
- Secours : 18

VOTRE SERVICE de Santé au Travail

L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire est à votre disposition :

- Votre médecin du travail, les infirmières en santé au travail et les auxiliaires médicales
- Le pôle prévention : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels
- Pour nous contacter : prevention@omt.mc



Principauté de Monaco
Office de la Médecine du Travail
L'Aigue Marine - 1^{er} étage
10, rue du Gabian - 98000 Monaco
Tél. +377 97 98 46 46 - Fax +377 92 05 93 52